



PLAN DE RÉDUCTION DU BILAN CARBONE



INDEX

| | | |
|----------|--|-----------|
| 1 | INTRODUCTION ET OBJECTIFS | 4 |
| 2 | SITUATION ACTUELLE. LIGNE DE BASE | 6 |
| 3 | PLAN D'ACTION | 8 |
| | 3.1 LISTE DES MESURES | 9 |
| | TRANSPORT | 10 |
| | ÉNERGIE ET BÂTIMENTS | 12 |
| | NUMÉRIQUE ET TRANSVERSAL | 14 |
| | FOURNITURE DE BIENS ET DE SERVICES | 16 |
| | GESTION DES DÉCHETS ET DES RESSOURCES | 17 |
| | 3.2 OBJECTIFS 2022-2025 | 18 |

ANNEXE 1: FICHES D'INFORMATION





1

INTRODUCTION ET OBJECTIFS



© Lys Arango pour Action Contre la Faim

Le rapport sur l'empreinte carbone publié en avril dernier 2023 et ce plan de réduction font partie de l'**engagement 1 (Évaluer et planifier) de la politique environnementale d'Action contre la Faim** et, plus précisément, sont reflétés dans le principe 1.1 : Connaître notre empreinte carbone et la réduire.

Ce plan d'action tente de détailler chacun des éléments de l'activité d'Action contre la Faim afin de réduire notre empreinte carbone et d'améliorer nos performances dans différents domaines qui ne sont pas mesurés par cette méthodologie. L'objectif est d'établir une série de mesures concrètes qui nous permettront d'améliorer l'impact de notre action.

Dans un monde de plus en plus conscient du changement climatique et de ses impacts, il est essen-

tiel que toutes les organisations, y compris les organisations humanitaires, s'engagent à réduire leur empreinte carbone et à adopter des pratiques plus durables. En tant qu'organisation humanitaire apportant assistance et soutien aux communautés les plus vulnérables touchées par des catastrophes naturelles ou des conflits, nous avons la responsabilité de montrer l'exemple et de veiller à ce que nos activités ne contribuent pas au réchauffement de la planète et à ses conséquences négatives.

L'objectif de ce plan d'action est de fournir un guide clair et pratique pour tenter de réduire notre empreinte carbone et d'adopter des pratiques plus durables. Pour ce faire, nous devons prendre en compte trois domaines clés : la gestion de l'énergie, la mobilité et les marchés publics.



- Tout d'abord, la **gestion de l'énergie** est essentielle pour réduire l'empreinte carbone d'une organisation humanitaire. Des mesures doivent être mises en œuvre pour accroître l'efficacité énergétique des installations, comme l'utilisation d'un éclairage LED, l'installation de détecteurs de mouvement pour éteindre automatiquement les lumières dans les pièces inoccupées, et l'amélioration de l'isolation thermique des bâtiments. En outre, l'utilisation de sources d'énergie renouvelables, telles que l'énergie solaire ou éolienne, doit être encouragée afin de réduire la dépendance aux combustibles fossiles et les émissions de carbone.

- Deuxièmement, il est essentiel d'aborder la question de la **mobilité et des transports** afin de réduire l'empreinte carbone. Des formes de transport plus durables telles que le vélo, la marche et le covoiturage devraient être encouragées et nous nous appuyerons sur un certain nombre d'initiatives déjà en cours en collaboration avec d'autres organisations et soutenues par le Fleet Forum¹. À moyen et long terme, il conviendrait d'envisager l'utilisation de véhicules électriques ou hybrides pour les opérations sur

le terrain. Il est également important de promouvoir la formation à la conduite efficace et d'encourager la réduction des voyages en avion, dans la mesure du possible.

- Troisièmement, il est essentiel d'évaluer et de réduire l'empreinte carbone des **biens et services achetés** pour les différentes activités menées par Action contre la Faim. Cela implique d'analyser les produits achetés et de promouvoir des achats responsables, en tenant compte de facteurs tels que l'efficacité énergétique, l'utilisation de matériaux recyclés et la production durable. Il convient d'encourager les alliances avec des fournisseurs qui partagent les mêmes valeurs et principes en matière de durabilité. En outre, il est important de promouvoir une bonne gestion des déchets, en encourageant le recyclage et la réutilisation des matériaux, afin de réduire la quantité de déchets qui finissent dans les décharges et contribuent au réchauffement de la planète. Tous ces aspects sont abordés dans le cadre de la mise à jour et de l'amélioration du Kit Log, qui comprend des documents spécifiques sur les **achats durables** et la **gestion des déchets**.



© Olivia Gay pour Action contre la Faim

¹ Fleet Forum est une organisation qui promeut un transport humanitaire plus propre, plus sûr et plus efficace dans les pays en développement par le biais d'une gestion professionnelle de la flotte - aidant les membres à faire leur travail plus efficacement, à sauver des vies, à économiser des coûts et à sauver la planète (développe une stratégie globale de gestion de la flotte liée à la stratégie d'une organisation, établit les personnes, les processus et les ressources nécessaires pour mettre en œuvre la stratégie, et place la durabilité sociale, financière et environnementale au cœur de la stratégie de gestion de la flotte).



2

SITUATION ACTUELLE. LIGNE DE BASE

L'empreinte carbone est une mesure des émissions de gaz à effet de serre libérées dans l'atmosphère par les activités humaines. Dans le contexte de la lutte contre la faim et la pauvreté, Action contre la Faim reconnaît l'importance de comprendre et de réduire son empreinte carbone pour une action plus efficace et durable en fixant des objectifs et des stratégies spécifiques et mesurables qui contribuent également à la promotion de pratiques durables dans la communauté humanitaire et au-delà.

La réalisation d'un bilan carbone de référence implique l'analyse détaillée de toutes les sources d'émissions de gaz à effet de serre liées à nos opérations et à nos activités. Cela comprend à la fois la mesure des émissions directes (par exemple, la consommation de combustibles fossiles par les véhicules et les générateurs) et des émissions indirectes (par exemple, la consommation d'électricité, les émissions indirectes causées par la production et le transport des biens et des services utilisés par l'organisation ou les déplacements des employés).

Pour effectuer ces mesures, nous avons utilisé une méthodologie de calcul des gaz à effet de serre (GES) à l'aide de l'outil Humanitarian Carbon Calculator (HCC) développé par le CICR dans le cadre du programme Sustainable Supply Chain Alliance² et en réponse à l'adoption par plus de 330 organisations, d'ici janvier 2023, de la Charte sur le climat



© Samuel Hauenstein pour Action Contre la Faim

et l'environnement pour les organisations humanitaires⁽³⁾, dont Acción contra el Hambre Espagne⁴.

La méthodologie suit une norme (le protocole GHG) utilisée au niveau international pour quantifier et gérer les émissions de gaz à effet de serre. Basé sur des critères stricts de transparence, d'exhaustivité, de pertinence, de cohérence et d'exactitude, l'outil permet de quantifier numériquement les émissions de GES et de les répartir en fonction de la nature des activités qui les génèrent :

² Ce partenariat a été lancé en septembre 2020 et vise à intégrer les trois piliers de la durabilité - environnemental (planète), social (personnes) et économique (performance) - dans les activités de la chaîne d'approvisionnement. Il est dirigé par le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, par l'intermédiaire du CICR, basé à Genève.

³ <https://www.climate-charter.org/>

⁴ Action contre la faim l'a signé le 18 janvier 2022.

⁵ Le *Greenhouse Gas Protocol (GHG protocol)*, développé par le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) et le World Resources Institute (WRI).



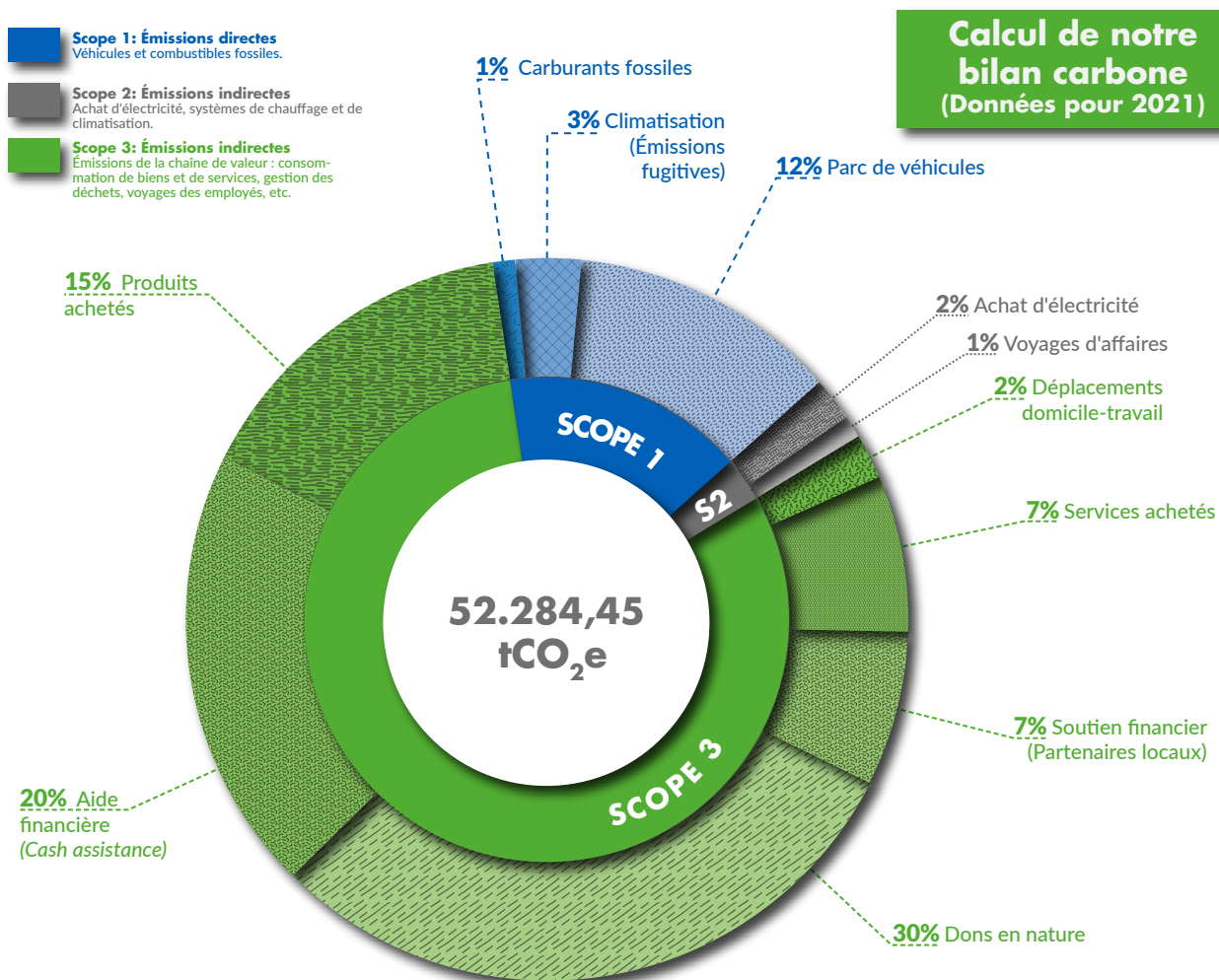
- **Scope 1** : émissions directes et propres de GES générées par la consommation de combustibles fossiles des véhicules et des générateurs, ainsi que par les fuites de gaz réfrigérants dans les systèmes de climatisation. La comptabilisation est obligatoire.

- **Scope 2** : émissions indirectes de GES provenant de la production d'électricité achetée et consommée par l'organisation. La comptabilisation est obligatoire.

- **Scope 3** : émissions indirectes de GES résultant des activités de l'organisation, mais qui ne sont pas directement détenues ou contrôlées par l'organisation. Ce champ d'application couvre les

déplacements des employés, les voyages d'affaires, la distribution et la logistique par des tiers, les émissions des produits et services achetés (qui génèrent des émissions avant et après leur achat). La comptabilisation est facultative.

En tenant compte des données obtenues de toutes les missions, le résultat total de l'empreinte carbone d'Action contre la Faim est de **52,5 milliers de tonnes d'équivalent CO₂**. Sur ce total, **85 % relèvent du scope 3 et 78 % de la catégorie des biens et services** (y compris l'empreinte calculée à partir des processus de production de ces biens et services, du transport, de la distribution et des déchets connexes).



⁶ En kg ou en tonnes de CO₂ ou équivalent (CO₂e), étant donné que tous les gaz à effet de serre stipulés dans le protocole de Kyoto sont pris en compte : CO₂, CH₄, N₂O, HFC, PFC, SF₆ et NF₃.



3

PLAN D'ACTION



© Lys Arango pour Action Contre la Faim

Une fois l'empreinte carbone établie, Action contre la Faim peut identifier les domaines clés et fixer des objectifs spécifiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il peut s'agir de mettre en œuvre des mesures d'efficacité énergétique, de promouvoir les sources d'énergie renouvelables, d'adopter des technologies plus propres et plus durables, de sensibiliser et de former le personnel afin d'encourager les pratiques durables dans tous les domaines de l'organisation.


Sur la base des résultats obtenus et en tenant compte de la base de référence établie, l'étape suivante consiste à établir le plan d'action pour tenter de réduire l'empreinte carbone ; la première chose à garder à l'esprit est que **85% de notre empreinte carbone relève du scope 3**, qui est le plus difficile à atténuer et, surtout, à mesurer par Action contre la Faim. Certaines mesures sont déjà incluses dans le plan d'action, mais la plupart d'entre elles sont liées à une approche politique avec les fournisseurs, les partenaires, etc. mais les facteurs d'émission par rapport auxquels elles sont mesurées ne changent pas. L'impact de ces mesures ne peut être pris en compte et l'empreinte doit être mesurée à l'aide d'indicateurs statistiques qui ne sont pas liés à ces améliorations.






3.1 LISTE DES MESURES


Sur la base de ces limites en termes de capacité actuelle à quantifier notre empreinte carbone et de notre pouvoir d'influence, nous détaillons ci-des-

sous les mesures spécifiques de notre plan d'action 2022-25, en les classant en fonction de leur portée et en les hiérarchisant par ordre de complexité croissante dans leur mise en œuvre :

- QUICK-WINS:** Actions sans impact excessif sur le budget et faciles et rapides à mettre en œuvre. Au sein de ces initiatives, nous mettons en avant avec l'icône  celles considérées comme des "écogestes" très faciles à mettre en œuvre par nos équipes car elles ne nécessitent généralement que de simples changements d'attitude.
- ACTIONS AYANT UN IMPACT FINANCIER PLUS IMPORTANT,** bien que supportable dans le cadre du budget d'amélioration.
- DES ACTIONS DE MISE EN ŒUVRE PLUS COMPLEXES ET PLUS CÔUTEUSES.** Elles nécessitent une analyse plus détaillée de leur impact.

Chaque mesure s'est vue attribuer un indicateur du niveau d'impact potentiel qu'elle peut avoir sur la réduction de l'empreinte carbone d'Action contre la Faim :

-  Mesures stratégiques visant à réduire notre empreinte carbone, mais avec un **impact limité**.
-  Mesures stratégiques visant à réduire notre empreinte carbone avec un **impact moyen**.
-  Actions stratégiques visant à réduire notre empreinte carbone à **fort impact**.

Enfin, afin de démontrer l'applicabilité pratique de ces mesures, nous avons mis en évidence avec l'icône  les mesures imminentes ou déjà mises en œuvre pour atteindre les objectifs de réduction de l'empreinte carbone décrits dans les fiches d'information jointes à ce plan d'action.

Dans le but supplémentaire de faciliter leur identification thématique et de rationaliser leur gestion pratique, nous avons subdivisé chacune des mesures en fonction de la catégorie fonctionnelle à laquelle elle correspond :



TRANSPORT



ÉNERGIE ET BÂTIMENTS



NUMÉRIQUE ET TRANSVERSAL



FOURNITURE DE BIENS ET DE SERVICES



GESTION DES DÉCHETS ET DES RESSOURCES

TRANSPORT

Réduire l'empreinte carbone des voyages d'affaires



| | | |
|----|--|--|
| 1 | | Privilégier le choix du train plutôt que de l'avion pour les trajets qui permettent cette option. |
| 2 | | Choisissez la classe économique et évitez la classe Premium Economy ou Business sur les vols long-courriers. |
| 3 | | Revoir et reformuler la politique de voyage d'Action contre la Faim en établissant des critères clairs pour déterminer la nécessité de chaque voyage. <ul style="list-style-type: none"> • Établir des normes éco-responsables pour les visites de sites, les briefings/débriefings, les R&R, etc. • Déterminer les fournisseurs de transport et les itinéraires appropriés dans chaque cas. |
| 4 | | Déterminer le lieu des grands événements d'entreprise (formations, réunions internationales) en fonction de la localisation actuelle de vos participants afin de minimiser les transferts nécessaires. |
| 5 | | Non remboursement des frais kilométriques pour les salariés qui auraient pu effectuer les mêmes trajets en transports en commun ou en train sans augmentation significative du temps de parcours. |
| 6 | | Inclure des informations sur les émissions de carbone dans le système de réservation des voyages afin que les employés soient conscients de l'impact de chaque déplacement. |
| 7 | | Donner la priorité aux hôtels verts et neutres en carbone. |
| 8 | | Élaborer des supports de sensibilisation pour faire prendre conscience à nos équipes de l'impact des déplacements professionnels sur l'empreinte carbone et des moyens de la réduire. |
| 9 | | Développer des outils et des plateformes pour faciliter le choix d'alternatives de transport plus durables. <ul style="list-style-type: none"> • Par exemple, permettre aux plateformes de réservation de privilégier par défaut les options les plus durables. |
| 10 | | Donner la priorité aux vols directs plutôt qu'aux vols sans escale, en privilégiant toujours les éventuelles alternatives plus durables au transport aérien. |

Réduire l'empreinte carbone des déplacements des employés

| | | |
|----|--|---|
| 11 | | Étudier la mise en œuvre généralisée d'une politique de télétravail. |
| 12 | | Développer et promouvoir des initiatives de covoiturage parmi le personnel de l'ACH et parmi le personnel d'autres ONG. <ul style="list-style-type: none"> • Garantir la mise en œuvre de ces initiatives dans au moins 20 % des pays où nous opérons d'ici à 2025, conformément aux accords du Fleet Forum 2023. • Profiter du fait que le personnel des ONG reste souvent dans les mêmes quartiers. |



| | | |
|---|--|---|
| 13 | | Encourager l'utilisation de la bicyclette. |
| 14 | | Promouvoir les transports publics et la mobilité active. |
| 15 | | Promouvoir la création et la diffusion d'une application facilitant le covoiturage entre les travailleurs d'Action contre la faim et les membres d'autres ONG. |
| Optimiser la taille, la composition et les mouvements de la flotte | | |
| 16 | | Optimiser la durée de vie de la flotte ; donner la priorité à la réparation plutôt qu'au remplacement. |
| 17 | | Diffuser et promouvoir les pratiques d'éco-conduite auprès de notre personnel. |
| 18 | | Mettre en place des limitations de vitesse strictes. |
| 19 | | Faire appel à des sociétés de taxis durables. |
| 20 | | Mettre en œuvre des plans de mobilité pour les équipements aux projets optimisant l'utilisation de la flotte autant que possible. |
| 21 | | Éviter les dispositifs de confort inutiles dans la flotte. <ul style="list-style-type: none">• Par exemple, les moustiquaires, les fenêtres électriques. |
| 22 | | Mettre en place un système de location de voitures basé sur des critères durables (véhicules à faibles émissions ou à faible consommation). |
| 23 | | Assurer une utilisation optimale de la flotte mobile grâce à la surveillance par GPS. |
| 24 | | Utiliser des véhicules à faibles émissions (électriques, hybrides, etc.) ou des véhicules à faible consommation de carburant dans les zones urbaines. |
| Réduire l'empreinte carbone des transports dans notre chaîne d'approvisionnement | | |
| 25 | | Promouvoir la collaboration avec d'autres ONG pour les livraisons du dernier kilomètre. |
| 26 | | Demander à nos fournisseurs d'inclure une estimation de l'impact environnemental de leurs intrants et services dans leurs devis et baser nos décisions d'approvisionnement également sur ce paramètre. |
| 27 | | Éviter d'utiliser des camions de livraison dont la capacité est inférieure à 70 %. Maximiser les pourcentages d'utilisation et éviter les trajets à vide ; inclure même cette exigence dans nos contrats avec les fournisseurs. |
| 28 | | Réduire les distances entre la production, le stockage et la distribution/utilisation. |
| 29 | | Réduire le transport aérien en favorisant d'autres modes de transport à moindre intensité de carbone (par exemple, le transport ferroviaire ou maritime). |

ÉNERGIE ET BÂTIMENTS

Réduire les émissions de gaz à fort potentiel de réchauffement de la planète (PRP)⁷



| | | |
|--|--|--|
| 30 | | Optimiser la consommation d'électricité pour le refroidissement de nos installations en combinant systématiquement l'utilisation de la climatisation et des ventilateurs de plafond. |
| 31 | | Calculez les besoins réels en BTU ou en refroidissement pour chaque espace. |
| 32 | | Remplacement progressif des équipements de climatisation à base de gaz réfrigérants (R410A, R12 et autres) par du R32 ou d'autres gaz moins polluants ; assurer un démantèlement responsable des équipements à remplacer. |
| Améliorer l'efficacité des bâtiments et des installations | | |
| 33 | | Redéfinir les normes de température dans nos installations. <ul style="list-style-type: none"> • Une différence d'un seul degré entre les thermostats peut augmenter la consommation d'énergie de 15 % (chauffage) ou de 10 % (climatisation). |
| 34 | | Installer des films de protection solaire sur les fenêtres. |
| 35 | | Planter des arbres et de la végétation dans tous les espaces possibles (bureaux, maisons d'hôtes, etc.). |
| 36 | | Installer des aérateurs sur les robinets et donner la priorité aux équipements qui consomment moins d'eau. |
| 37 | | Promouvoir les services de jardinage qui font une plus grande place aux espèces locales (végétation indigène, plantes indigènes pour les pollinisateurs, etc.). |
| 38 | | Maximiser l'efficacité énergétique de nos installations grâce à une conception appropriée et à diverses mesures passives (par exemple, une meilleure isolation ou un meilleur ombrage). |
| 39 | | Appliquer des techniques de construction à faible impact environnemental adaptées au contexte climatique local. |
| 40 | | Contrôler et réduire les fuites dans les systèmes de distribution d'eau potable. |
| Réduire la consommation d'énergie et améliorer l'efficacité énergétique des installations électriques | | |
| 41 | | Promouvoir des choix et des comportements responsables dans tous les domaines qui nécessitent l'utilisation de l'énergie. <ul style="list-style-type: none"> • Par exemple, éteindre les équipements qui ne sont pas utilisés, éteindre la lumière en quittant une pièce, éteindre le Wi-Fi après le travail, mettre les équipements en mode veille lorsqu'ils ne sont pas utilisés après quelques minutes. |

⁷ Les gaz à fort PRP (PRP) sont des gaz qui ont un potentiel plus élevé que le dioxyde de carbone (CO₂) pour piéger la chaleur dans l'atmosphère. Ces gaz comprennent les chlorofluorocarbones (CFC), les hydrofluorocarbones (HFC), les hydrochlorofluorocarbones (HCFC), les perfluorocarbones (PFC) et l'hexafluorure de soufre (SF₆). Le PRP de ces gaz peut être de l'ordre de plusieurs milliers ou dizaines de milliers⁷.



| | | |
|--|--|--|
| 42 | | Interdire l'utilisation de lampes halogènes. |
| 43 | | Minimiser l'utilisation inutile de la lumière artificielle ; toujours donner la priorité à la lumière naturelle. |
| 44 | | Diagnostiquer et contrôler la consommation individuelle d'énergie. <ul style="list-style-type: none">• Mieux connaître notre consommation d'énergie, c'est savoir mieux la gérer. |
| 45 | | Réduire la consommation d'énergie en installant des dispositifs de contrôle automatique. <ul style="list-style-type: none">• Détecteurs de mouvement ou de présence.• Les cellules photoélectriques, qui permettent d'allumer une lampe à un niveau d'éclairage défini par l'utilisateur.• Des minuteries pour couper l'électricité la nuit et le week-end et/ou éteindre automatiquement les équipements électroniques. |
| 46 | | Donner la priorité à l'utilisation d'ampoules à faible consommation d'énergie. Mettre en place progressivement des ampoules LED au fur et à mesure du retrait des ampoules précédentes. |
| 47 | | Minimiser les besoins de refroidissement en réduisant l'augmentation de la température ambiante causée par les équipements et appareils électroniques (par exemple, les réfrigérateurs, les équipements informatiques) ou en utilisant des équipements plus efficaces sur le plan énergétique |
| Décarbonisation de la production d'électricité et d'énergie | | |
| 48 | | Privilégier autant que possible les fournisseurs d'énergie basés sur des sources renouvelables. |
| 49 | | Réduire autant que possible la consommation d'énergie provenant de sources non renouvelables. |
| 50 | | Utiliser l'énergie solaire pour des équipements spécifiques (générateurs, pompes, etc.). |

NUMÉRIQUE ET TRANSVERSAL



Rationaliser le stockage et le transfert des données

| | | |
|----|--|--|
| 51 | | <p>Promouvoir auprès de nos équipes des attitudes durables dans la sphère numérique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • N'envoyez un courriel qu'en cas de nécessité, en minimisant autant que possible l'échange de messages. • Privilégier le partage de fichiers par le biais de liens et de plateformes de partage de fichiers (clouds, one drive, google drive, teams, etc.) plutôt que par le biais d'e-mails avec pièces jointes. • Limiter le nombre de destinataires de nos courriels afin de rationaliser la quantité de courriels stockés sur les serveurs. |
| 52 | | <p>Surveiller l'empreinte carbone des plateformes en ligne que nous utilisons.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Par exemple, avec le tableau de bord de Microsoft sur l'impact des émissions. |
| 53 | | <p>Archiver régulièrement les courriels (par exemple tous les 6 mois) et supprimer la boîte de réception afin de réduire la quantité de courriels stockés sur les serveurs.</p> |
| 54 | | <p>Éviter la duplication de fichiers identiques enregistrés sur différents appareils.</p> |
| 55 | | <p>Se désabonner des lettres d'information inutiles.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il existe des applications automatiques qui facilitent cette tâche, comme Cleanfox |
| 56 | | <p>Optimiser le cycle de vie des documents ; les éliminer une fois qu'ils ne sont plus nécessaires (tant que leur conservation n'est pas pertinente pour les audits).</p> |
| 57 | | <p>Installer par défaut sur les appareils informatiques des outils de recherche engagés dans la durabilité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Par exemple, les alternatives de Google telles que Ecosia ou Lilo reversent une partie de leurs revenus à des projets environnementaux. |
| 58 | | <p>Donner la priorité à la navigation sur le web via les "Favoris/Bookmarks" par rapport à la navigation via la recherche.</p> |
| 59 | | <p>Donner la priorité à l'utilisation de centres de données écologiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Par exemple, si le PUE* (Efficacité de l'utilisation de l'énergie) est inférieur à 1,5, aucune climatisation n'est nécessaire. |
| 60 | | <p>Analyser la nécessité des services en ligne et de la numérisation afin d'améliorer un cadre numérique durable et léger.</p> |
| 61 | | <p>Analyser les sites web d'Action Against Hunger d'un point de vue écologique afin de minimiser l'impact environnemental des utilisateurs qui les utilisent.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Par exemple, avec des outils tels que GreenIT. |

Réduire l'empreinte carbone de nos équipements numériques

| | | |
|----|--|--|
| 62 | | <p>Établir des accords avec les fournisseurs qui proposent des options de collecte, de réutilisation et de recyclage pour les appareils utilisés en mission une fois qu'ils ne sont plus nécessaires, en donnant la priorité à l'achat d'équipements auprès de fournisseurs proposant ces options.</p> |
| 63 | | <p>Donner la priorité aux ordinateurs portables par rapport aux ordinateurs de bureau.</p> |
| 64 | | <p>Maximiser autant que possible la durée de vie de nos équipements informatiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il convient de noter que leur impact environnemental le plus important se produit au moment de la fabrication et de la transformation en déchets. |

* PUE = Puissance électrique totale du centre / Puissance électrique totale consommée par les systèmes



| | | |
|---|--|---|
| 65 | | En cas de panne, privilégiez toujours la réparation des pièces concernées plutôt que le remplacement de l'ensemble de l'appareil. |
| 66 | | Assurer de bonnes performances matérielles. <ul style="list-style-type: none">• Veillez à une bonne ventilation, à un nettoyage régulier, à des disques défragmentés, etc.• Protégez-les des éventuelles surtensions. |
| 67 | | Optimiser l'utilisation de nos logiciels. <ul style="list-style-type: none">• Ne le mettez à jour qu'en cas de nécessité.• Désinstallez régulièrement les logiciels inutiles. |
| 68 | | Promouvoir et mettre en œuvre des politiques de provisionnement basées sur les appareils reconditionnés. |
| 69 | | Minimiser le nombre de téléphones professionnels en fournissant des appareils à double carte SIM afin d'éviter les doublons entre les téléphones professionnels et personnels. |
| Réduire l'utilisation du papier et des imprimantes | | |
| 70 | | Réduire la consommation d'encre et de papier de nos imprimantes en les configurant pour qu'elles impriment par défaut en recto-verso et en noir et blanc. |
| 71 | | N'achetez que du papier 100 % recyclé. |
| 72 | | Mettre en place une politique de <i>dématérialisation</i> dans les bureaux. |
| 73 | | N'imprimez qu'en cas de nécessité. |
| 74 | | Lors de la rédaction d'un document et du surlignage d'une partie d'un texte privilégier la combinaison de différentes polices ou styles plutôt que l'utilisation de différentes couleurs de polices et de surlignages. <ul style="list-style-type: none">• Ainsi, si quelqu'un doit imprimer votre document, il ne doit pas nécessairement l'imprimer en couleur. |
| 75 | | Privilégier l'utilisation d'imprimantes multifonctions partagées avec accès par badge et double chargement de papier (recyclé) par rapport aux imprimantes de bureau personnelles. |
| Formation et sensibilisation | | |
| 76 | | Mettre en place des sessions de sensibilisation pour le personnel sur l'ampleur de la crise climatique actuelle et l'importance de lutter pour la durabilité. |
| 77 | | Considérer et assurer l'éco-efficacité de nos formations en ligne. <ul style="list-style-type: none">• Minimiser l'empreinte carbone numérique des matériaux utilisés (par exemple, rationaliser le poids des vidéos utilisées). |
| 78 | | Donner la priorité à la formation en ligne par rapport à la formation en présentiel. |
| 79 | | Systematiser les bonnes pratiques et promouvoir les bonnes habitudes environnementales au bureau. <ul style="list-style-type: none">• Par exemple, créer un manuel de bonnes pratiques environnementales dans le bureau pour le siège et les missions. |
| 80 | | Établir et mettre en œuvre un protocole de durabilité pour chaque événement, formation et réunion. |



FOURNITURE DE BIENS ET DE SERVICES

Réduire l’empreinte carbone de notre chaîne d’approvisionnement

| | | |
|----|--|---|
| 81 | | Appliquer des critères de durabilité dans la sélection des fournisseurs et établir des lignes directrices en matière d’approvisionnement durable pour les acheteurs sur le terrain. |
| 82 | | Donner la priorité aux chaînes d’approvisionnement locales, lorsqu’elles peuvent garantir l’approvisionnement, la durabilité, l’adéquation et la viabilité environnementale. |
| 83 | | <p> limiter autant que possible l’étendue de nos chaînes d’approvisionnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> Par exemple, réduire au minimum le transport et le stockage inutiles. |
| 84 | | Mettre en œuvre des services d’approvisionnement en matériel d’occasion et reconditionné. |
| 85 | | Demander systématiquement des éco-gestes à nos fournisseurs lors de chaque événement que nous organisons. |
| 86 | | Prendre en compte l’impact environnemental lors de la conception de la mise en œuvre de nos programmes (par exemple, choisir entre des dons en nature, des bons ou des dons en espèces). |
| 87 | | Réduire et optimiser les emballages secondaires et tertiaires des produits alimentaires et non alimentaires (NFI) en utilisant le minimum d’emballages possible ou ceux fabriqués à partir de matériaux recyclés/biodégradables, en fixant ces exigences d’emballage dans les appels d’offres. |
| 88 | | <p> Identifier des alternatives plus écologiques aux produits que nous distribuons déjà. Éviter autant que possible les articles jetables à usage unique et privilégier les produits ayant une durée de conservation plus longue et un contenu recyclé élevé.</p> <ul style="list-style-type: none"> Par exemple, des kits d’hygiène avec des matériaux biodégradables. |

GESTION DES DÉCHETS ET DES RESSOURCES



Éviter, réduire et gérer nos déchets



| | | |
|----|--|---|
| 89 | | Réduire la consommation d'articles en plastique à usage unique lors des réunions et des événements (par exemple, interdire les bouteilles et les gobelets en plastique). |
| 90 | | Définir une politique d'utilisation des articles à usage unique. <ul style="list-style-type: none"> • Interdire l'achat d'articles non médicaux à usage unique et favoriser les articles réutilisables et biodégradables. • Réduire la consommation de fournitures médicales à usage unique (masques, gants, etc.) et rechercher des alternatives durables. • Trouver une alternative aux sacs en plastique pour la distribution des médicaments. • Réutilisation et recyclage des gobelets jetables au bureau, kits de réutilisation, etc. |
| 91 | | Supprimer les poubelles sur les lieux de travail et mettre en place des points de recyclage à la place. |
| 92 | | Utilisez les restes d'impression comme des feuilles de papier souillées pour prendre des notes. |
| 93 | | Promouvoir des programmes de reboisement à base d'arbres fruitiers ou d'arbres d'intérêt agro-pastoral pour nos projets. <ul style="list-style-type: none"> • Par exemple, 2 arbres par ménage bénéficiaire. |
| 94 | | Identifier et promouvoir des aliments adaptés aux situations d'urgence, mais ayant un impact moindre sur l'environnement. |
| 95 | | Mettre en œuvre un programme de recyclage pour les sièges et les missions. <ul style="list-style-type: none"> • Assurer une séparation correcte des déchets. • Identifier les circuits de recyclage disponibles. • Promouvoir le recyclage des appareils électroniques. |
| 96 | | Contrôler la quantité de déchets et définir et mettre en œuvre un programme de gestion des déchets pour chaque mission et chaque site. |
| 97 | | Mettre en place des systèmes de compostage dans les bureaux et la <i>maison d'hôtes</i> . |
| 98 | | Promouvoir les systèmes de récupération des eaux grises et des eaux de pluie. |



3.2 OBJECTIFS 2022-2025




Bien qu'il y ait des divergences en termes de difficulté de mise en œuvre, de potentiel d'impact et de nature des mesures, elles nous aident toutes à pro-

gresser dans la réduction de notre empreinte carbone. Ensemble, elles témoignent de nos engagements et nous estimons qu'elles nous permettront d'atteindre les objectifs suivants :

| | CIBLE | RÉSULTATS | INDICATEUR | # MESURES |
|--|---|---|--|-----------|
|  TRANSPORT | Réduire l'empreinte carbone des voyages d'affaires | Réduction de 20 % des déplacements professionnels d'ici à 2025 | <ul style="list-style-type: none"> • kg CO₂ eq par voyage d'affaires | #1 - #29 |
| | Réduire l'empreinte carbone des déplacements des employés | Les émissions dues aux déplacements domicile-travail ont été réduites de 20 % d'ici à 2025 | <ul style="list-style-type: none"> • kg CO₂ eq pour les déplacements domicile-travail | |
| | Optimiser la taille, la composition et les mouvements de la flotte | <p>La consommation de carburant des véhicules a été réduite de 25 % d'ici à 2025</p> <p>D'ici 2025, au moins 20 % des missions auront mis en place un système de <i>covoiturage</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> • Consommation de carburant de la flotte • Missions avec systèmes de partage de flotte • Nombre de véhicules EURO3 dans notre flotte⁸ | |
|  ÉNERGIE ET BÂTIMENTS | Réduire les émissions de gaz à fort potentiel de réchauffement de la planète (PRP) | D'ici à 2025, nous réduirons de 20 % les émissions fugitives de nos équipements de climatisation | <ul style="list-style-type: none"> • # Nombre d'équipements de climatisation sans HFC • kg de gaz réfrigérant rechargé | #30 - #50 |
| | Améliorer l'efficacité des bâtiments et des installations | Au moins 2 bases/an installent des mesures passives et d'isolation pour améliorer l'efficacité | <ul style="list-style-type: none"> • # Nombre de bases ayant fait l'objet de mesures d'isolation | |
| | Réduire la consommation d'énergie et améliorer l'efficacité énergétique des installations électriques | Réduction de 30 % de la consommation d'énergie au siège et dans les missions d'ici à 2025 | <ul style="list-style-type: none"> • Consommation d'énergie (kWh) | |
| | Décarbonisation de la production d'électricité et d'énergie | <p>20 % de l'électricité consommée est d'origine renouvelable d'ici 2025</p> <p>Installation de sources d'énergie renouvelables sur au moins 4 bases chaque année</p> | <ul style="list-style-type: none"> • # Nombre de bureaux ayant des fournisseurs d'énergie propre • # Nombre de bâtiments solarisés (pharmacies, bureaux, GH, etc.) | |

⁸ Par EURO 3, nous entendons les normes d'émission fixées par la Commission européenne dans sa directive 98/69/CE (2000), qui réglementent et limitent les émissions autorisées pour les véhicules légers



| | CIBLE | RÉSULTATS | INDICATEUR | # MESURES |
|--|---|---|--|-----------|
|  NUMÉRIQUE ET TRANSVERSAL | Rationaliser le stockage et le transfert des données | Réduire de 10 % les données stockées par utilisateur d'ici à 2025 | <ul style="list-style-type: none"> # Nombre de données stockées en ligne par utilisateur | #51 - #80 |
| | Réduire l'empreinte carbone de nos équipements numériques | Augmenter la durée de vie des équipements informatiques de 30 % d'ici à la fin de 2025 | <ul style="list-style-type: none"> # Nombre d'années de vie utile du matériel informatique | |
| | Réduire l'utilisation du papier et des imprimantes | La consommation de papier a été réduite de 20 % d'ici à 2025 | <ul style="list-style-type: none"> kg de papier acheté | |
| | Formation et sensibilisation | Systématisation des meilleures pratiques entre les sièges et les missions d'ici à la fin de 2025 | <ul style="list-style-type: none"> # Les guides de bonnes pratiques ménagères ont été produits # Actions de diffusion des bonnes pratiques # Actions de sensibilisation menées dans nos équipes | |
|  FOURNITURE DE BIENS ET DE SERVICES | Réduire l'empreinte carbone de notre chaîne d'approvisionnement | D'ici à 2025, toutes les recommandations du guide sur les achats et les approvisionnements durables sont mises en œuvre | <ul style="list-style-type: none"> # Nombre de recommandations du guide des marchés publics mises en œuvre | #81 - #88 |
|  GESTION DES DÉCHETS ET DES RESSOURCES | Éviter, réduire et gérer nos déchets | Toutes les missions disposent d'un plan de gestion des déchets élaboré d'ici à la fin de 2025 | <ul style="list-style-type: none"> # Nombre de plans de gestion des déchets élaborés | #89 - #98 |
| | | Réduire les déchets de 30 % d'ici à 2030 | <ul style="list-style-type: none"> Tonnes de déchets produits | |
| | | Boucles de recyclage identifiées dans toutes les missions d'ici à la fin de 2025 | <ul style="list-style-type: none"> # Circuits de recyclage identifiés | |

Dans tous les cas, les objectifs sont concrets, réalisables et quantifiables, ce qui facilitera le suivi et l'évaluation du degré de réalisation.



www.accioncontraelhambre.org/es